

**FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2021

## FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons et de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 août 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 août 2021 et 2020 et de l'actif net aux 31 août 2021 et 2020 et au 1 septembre 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 août 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T** 613 745-8387  
**F** 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 6 décembre 2021

# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

4

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Dons et collectes de fonds	51 335 \$	69 248 \$
Tournoi de golf	49 193	34 447
Intérêts	8 330	1 872
Campagne Centraide	2 300	4 008
Dons en nature	2 182	1 830
	<b>113 340</b>	<b>111 405</b>
<b>CHARGES</b>		
Dons (programmes)	43 347	59 183
Tournoi de golf	16 971	10 654
Assurances	705	675
Frais de bureau	497	437
Publicité et frais de représentation	50	40
Honoraires professionnels	4 525	3 700
Frais de service	35	35
	<b>66 130</b>	<b>74 724</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>47 210 \$</b>	<b>36 681 \$</b>

# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

5

	Fonds de réserve générale (note 7)	Non affecté	2021 Total	2020 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	53 000 \$	105 727 \$	158 727 \$	122 046 \$
Excédent des produits sur les charges	-	47 210	47 210	36 681
<b>SOLDE À LA FIN</b>	53 000 \$	152 937 \$	205 937 \$	158 727 \$

# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2021

6

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	166 460 \$	118 983 \$
Débiteurs (note 3)	13 551	27 357
Placements (note 4)	25 034	22 020
	205 045	168 360
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	81 639	82 406
	286 684 \$	250 766 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs	15 988 \$	47 227 \$
Apports reportés (note 5)	64 759	44 812
	80 747	92 039
<b>ACTIF NET</b>		
Affectation interne (note 7)		
Fonds de réserve générale	53 000	53 000
Non affecté	152 937	105 727
	205 937	158 727
	286 684 \$	250 766 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-François Bard, administrateur



Stéphane Duguay, administrateur



# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

7

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	47 210 \$	36 681 \$
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>		
Débiteurs	13 806	(13 096)
Créditeurs	(31 239)	16 068
Apports reportés	19 947	(25 640)
	2 514	(22 668)
	49 724	14 013
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	(2 247)	(290)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	47 477	13 723
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	118 983	105 260
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	166 460 \$	118 983 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, a pour objectif de soulager la pauvreté en subvenant aux besoins essentiels des élèves provenant de familles à faible revenu dans les écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À ce titre, la Fondation est exonérée d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

### Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés (tels que les dons perçus pour les programmes Sam Aide et Sport-études gymnastique - Les Sittelles) sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de la Campagne Centraide sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou considérés comme recevables si le montant peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré.

Les dons de biens et services en nature, qui auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur.

Les autres dons et produits de collectes de fonds (ex: spectacle de talents) ne sont comptabilisés qu'une fois reçus vu le caractère incertain de leur réception.

Les produits tirés du tournoi de golf sont constatés lorsque le tournoi a eu lieu.

### Services reçus à titre bénévole

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers désignés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La Fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021

10

### 3. DÉBITEURS

	2021	2020
Intérêts courus	11 375 \$	5 859 \$
Taxes de vente	2 176	6 683
Débiteurs	-	14 815
	13 551 \$	27 357 \$

### 4. PLACEMENTS

	2021	2020
Dépôt à terme (0,75 %, échéant en mai 2025)	7 000 \$	7 000 \$
Placements garantis liés aux marchés (rendement maximal variant entre 1,8 % et 10 %, échéant entre 2022 et 2024)	99 673	97 426
	106 673	104 426
Portion encaissable au cours du prochain exercice	25 034	22 020
	81 639 \$	82 406 \$

### 5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont composés de dons assujetés à des conditions imposées par le donateur. Les variations de l'exercice se présentent comme suit :

	2021	2020
Solde au début	44 812 \$	70 452 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	37 919	-
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(17 972)	(25 640)
Solde à la fin	64 759 \$	44 812 \$

# FONDATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021

11

---

### 6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario et le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) sont des entités apparentées puisque la totalité des membres du personnel de la Fondation sont des employés du CECCE. De plus, certains membres du conseil d'administration de la Fondation siègent également au conseil du CECCE ou occupent un poste de haute direction au CECCE. Par conséquent, le CECCE a la capacité d'influencer la gestion et l'élaboration des politiques de la Fondation. Aucune charge salariale n'est chargée à la Fondation par le CECCE. Le CECCE fournit également, sans frais, des locaux à la Fondation.

### 7. AFFECTATION INTERNE

Le Fonds de réserve a été créé afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou pour les besoins inhabituels des programmes.